

INDUSTRIE ET COMMERCE

Le coton égyptien.

On mande d'Alexandrie que le coton n'a pas rendu ce que l'on attendait; il n'a donné qu'un tiers de récolte. et dans beaucoup d'endroits les Egyptiens ont déjà commencé à arracher les plants.

L'épizootie n'a pas encore cessé; on estime qu'elle a déjà fait périr 900,000 bêtes. Tout le bétail nécessaire aux travaux est mort; il a été remplacé par des mules et des chevaux.

Ces renseignements sont confirmés par une lettre de l'agent consulaire d'Autriche à Mansourah, que publie le journal l'Egypte. Nous l'insérons in extenso :

Mehalla-el-Kebira, 9 janvier 1864.

La grande préoccupation du jour est la récolte du coton; la cueillette se continue rapidement et on commence déjà à apprécier la valeur totale de la nouvelle récolte, ce qui n'avait encore pu être fait à cause des embarras causés par l'épizootie et la dernière inondation.

Toutefois, plus de la moitié de la seconde récolte est faite, et on constate aujourd'hui que le résultat n'en a pas été aussi satisfaisant que celui de la première. Il est certain maintenant que le chiffre de deux millions de quintaux qu'on était en droit d'espérer d'après les apparences ne sera pas atteint; il ne sera guère réalisé qu'un million six cent mille quintaux.

Cette année, chaque feddak a donné un demi quintal de moins que l'année dernière. On attribue principalement ce déchet à l'épizootie. La mortalité de la race bovine ayant beaucoup nui à l'arrosage des terres. A l'heure qu'il est, on travaille très activement à préparer les terrains et à ensementer, on pense que la quantité en sera aussi considérable cette année que pendant l'année qui vient de s'écouler, cependant le rendement n'en sera certainement pas aussi satisfaisant, et de plus la qualité des cotons sera un peu inférieure. On souffre toujours du manque de bœufs, et l'arrosage et le labour s'en ressentent. De l'avis de tous les cultivateurs, l'emploi du cheval et du chameau au travail de la terre et de la saïki est loin de valoir celui du bœuf, fort heureusement la mortalité semble toucher à sa fin.

On compte bien être, cette fois, définitivement délivré du fléau, mais on n'ose le dire trop haut, car on ne voudrait être exposé à un déboire pareil à celui qu'on a éprouvé lors du premier temps d'arrêt de la maladie.

Cette crainte d'une reprise de l'épizootie retient les cultivateurs et ceux-ci ne veulent se hasarder de faire l'acquisition de nouveaux bœufs que quand ils auront acquis la certitude que le germe malsain a complètement disparu.

Les gares et magasins du chemin de fer sont en ce moment encombrés de balles de coton, qui attendent pour être transportées à Alexandrie; le remorquage a été supprimé, par suite, les barques chargées d'environ 54,000 balles et dont le noils avait été payé d'avance, ont dû débarquer leur chargement. Les propriétaires de coton n'ont aujourd'hui d'autre ressource que d'attendre le désencombrement des magasins de Samonout, les négociants ont reçu des numéros d'ordre en échange de leurs cotons. On ne compte pas que leurs marchandises soient transportées avant un mois. Pour combler de désespoir, les plaines ont commencé et viennent augmenter les embarras et les marchandises mal gardées, mal couvertes, sont exposées à être ou avariées ou volées. Tous les jours on signale des dégâts ou des larcins qui atteignent des proportions inquiétantes pour l'avenir des infortunés négociants dont les intérêts sont excessivement lésés par le retard dans le transport, le manque de surveillance et les intempéries de la saison.

Depuis bien des années que j'habite le pays, je n'ai jamais vu pareil hiver, nous avons ici des pluies continuelles accompagnées d'éclairs et de tonnerres, quand il ne pleut pas, il fait un vent glacé; les routes sont détrempées et remplies d'ornières, par conséquent impraticables, les communications sont donc presque complètement interrompues. Il y a deux jours que je ne suis sorti de chez moi, tant il est dangereux de marcher sur un terrain tout aussi glissant que s'il était couvert de verglas.

Nos fabriques d'égrainage de coton ne travaillent que dans le jour, pour la semence seulement; le coton commence à manquer ici pour ce travail. Dans les provinces de Dakalieh et de Sakalieh les usines à égrainage sont en pleine activité, le coton se paye de 13 à 15 % par ardeb, plus la semence.

Les arrièves sur notre marché sont nuls depuis deux jours, à cause du mauvais temps, mais les prix ne varient pas et ont une tendance à se soutenir.

Le coton à machine est coté à 1,420 l'ard. » à main 1,390 à 1,400 » à semence 1,340 — R. 315.

Le napoléon est à 134 p. c. — La guinée anglaise 170. — Le sequin 80 1/2.

L'agent consulaire d'Autriche à Mansourah, J. MASSIMO MORPUNGO.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Mercredi, 23 janvier.

Ce matin, à onze heures, le conseil des ministres s'est réuni au palais des Tuileries sous la présidence de l'Empereur.

La souscription à l'emprunt présente un résultat qui dépasse toutes les espérances. Les souscriptions couvriront 12 à 14 fois la demande. Plus de quatre millions ont été souscrits.

Le premier amendement de l'Adresse sur le Mexique ayant été retiré hier, la discussion s'est ouverte aujourd'hui sur la seconde modification proposée par M. Thiers et plusieurs de ses collègues. M. Jules Favre a pris la parole dans le sens des précédents orateurs de l'opposition.

Il ne reste plus en délibération que les paragraphes relatifs à l'Italie et à la Pologne; ils occuperont au moins deux séances. Par conséquent, le vote sur l'ensemble de l'Adresse ne pourra guère avoir lieu qu'à la fin de la séance de samedi.

Il sera procédé, aujourd'hui ou demain, à l'installation de MM. Bravay, Haté, Claparède et Buffet comme députés du Gard, du Bas-Rhin et des Vosges.

La clôture de la session des Chambres prussiennes cause une assez vive sensation dans le monde politique. Cependant, on persiste à croire que cet incident, quelque grave qu'il soit, n'aura aucune fâcheuse conséquence sur la situation intérieure du pays.

A l'hôtel Czartoryski et parmi les réfugiés polonais à Paris, on assure positivement qu'une suspension d'armes est ordonnée par le Comité national de Varsovie. On profiterait de cette inaction volontaire pour préparer de nouvelles forces afin de reprendre au mois d'avril la lutte contre les Russes.

Le câble électrique entre l'Angleterre et Bombay, qui s'est rompu dans la Méditerranée, est en réparation et fonctionnera d'ici à un mois, dit-on.

La France annonce comme certaine la nomination de vice-amiral Rigault de Genouilly au grade d'amiral vient d'être signalée.

Le Globe, nouveau journal quotidien, pour lequel M. Hypolite Castille a obtenu l'autorisation légale paraîtra le 15 février.

La température continue à n'être pas trop froide à Paris. En Algérie, on est déjà en plein printemps. La preuve, c'est que les marchands de la colonie envoient en France des petits pois de première maturité convenable.

En opposition avec les indications de plusieurs journaux nous pouvons annoncer que l'affaire relative au complot projeté contre la vie de l'Empereur ne viendra qu'aux secondes assises de février. Le supplément d'instruction auquel il est procédé en Suisse motive cet ajournement.

Une feuille tessinoise rapporte les renseignements ci-après au sujet de l'enquête de Lugano :

« Le délégué du gouvernement français, dont une correspondance nous annonçait la prochaine arrivée à Lugano, se trouve déjà ici, et hier (22), M. Lefebvre a eu une audience du président du gouvernement et du directeur de la police cantonale. Il est muni d'une commission rogatoire du juge d'instruction à Paris, dans le but de faciliter l'enquête à laquelle procède l'autorité tessinoise relativement aux prévenus du complot contre la vie de l'Empereur Napoléon.

« On prétend que tous les points d'enquête indiqués par la commission rogatoire, avaient déjà été épuisés par l'enquête que la police cantonale a faite, et que le délégué français, ayant eu connaissance des défaits et des investigations de cette police, ainsi que de leurs résultats, s'est déclaré pleinement satisfait et a remercié l'autorité du canton de la sollicitude dont elle a fait preuve en cette affaire. Le conseil d'Etat, décidé à ne rien négliger pour découvrir la vérité, a transmis tous les actes de l'enquête de la police à l'autorité judiciaire afin qu'elle procède ultérieurement. »

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

C'est en 1793 que la chapelle St-Louis des Invalides entra en possession des drapeaux pris sur l'ennemi par les troupes françaises. En 1814 on en comptait seize cents ! Il se passa alors, la veille de l'entrée des armées étrangères dans Paris, un fait héroïque. Le maréchal Sérurier, gouverneur de l'Hôtel, ne voulut pas que ces reliques fussent reprises. Il les fit brûler dans la cour d'honneur et détruisit l'épée du grand Frédéric qui faisait partie des faisceaux glorieux.

En 1829, on envoya à l'Hôtel trois drapeaux enlevés au château de Morée. De 1829 à 1862, trois cent cinquante drapeaux furent ajoutés à ces trois étendards. Par suite de l'adjonction des drapeaux pris en Crimée, en Italie, au Mexique, le total des trophées appendus aux voûtes de l'église est de deux cent quatre-vingt-deux.

De plus, dans le dôme, autour du cénotaphe de porphyre, sous lequel reposent les cendres de Napoléon 1^{er}, on compte en six faisceaux, 49 drapeaux autrichiens et russes pris à la bataille d'Austerlitz sauvés par M. de Sémonville, remis à l'Hôtel pour entourer le tombeau de l'Empereur par la Chambre des pairs, et disposés par ordre

de Sa Majesté Napoléon III dans la crypte souterraine.

Tout récemment, M. le ministre de la guerre a envoyé à l'Hôtel des Invalides trois drapeaux du premier empire. Ils étoient au ministère de la guerre depuis 1835 et appartenaient au capitaine Oscar Villatte, aide-de-camp du maréchal Maisson et fils du général de ce nom.

Ce capitaine ayant été tué par la machine infernale de Fieschi, au boulevard du Temple, sa famille ne crut pouvoir mieux faire que de mettre ces trophées à la disposition du ministre. Ce sont trois drapeaux espagnols enlevés, selon toute apparence, par la division Villatte, à la bataille de Medelin, le 28 mars 1809.

— Nous lisons dans le Droit :

« Hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, au moment où S. M. l'Impératrice revenait aux Tuileries dans une voiture attelée de quatre chevaux; l'un de ces animaux s'est abattu sur la place de la Concorde et s'est couronné; le jockey qui le montait a été lancé à terre et s'est blessé aux genoux.

« On a détélé le cheval blessé ainsi que son compagnon, et la voiture est rentrée aux Tuileries avec deux chevaux seulement.

— Notre campagne en Chine commence à porter ses fruits. Un certain nombre d'industriels commerçants sont allés dans le céleste Empire fermés jadis à notre commerce et à notre génie plein d'initiative et en rapportent tous les jours des trésors artistiques.

L'année dernière et le commencement de celle-ci ont vu arriver à l'hôtel Drouot des vases d'émaux cloisonnés, des porcelaines décorées, trinitées, craquelées; des pièces de jade taillées dans la masse, des soieries, d'autres étoffes, des bijoux et des objets de toute espèce, qui, par leurs formes originales, leur beau travail, vont intéresser l'industrie française.

L'Angleterre dans ses fabriques de l'Inde a voulu imiter les chinoiseries, notamment les porcelaines; la Hollande a fait comme l'Angleterre, mais tous les produits de ces deux nations sont imparfaits. Ils n'ont ni style ni cachet ni harmonie. Nous allons bientôt voir les artistes français à l'œuvre.

— On lit dans le Messager du Midi, journal bien placé pour vérifier les faits, cette note relative aux observations météorologiques de M. Mathieu (de la Drôme) :

« L'almanach de M. Mathieu, annonçait du mauvais temps sur le littoral de la Méditerranée vers le 15 janvier. Du 16 au soir au 19 au soir, nous avons eu un temps détestable; des nuages, de la pluie et un froid fort désagréable. Hier 20, le soleil s'est levé splendide.

— Nous croyons qu'il ne faut pas perdre de vue que l'almanach désignait spécialement notre littoral. Or, si nous consulons le bulletin de l'Observatoire de Paris du 18, nous voyons que la Méditerranée est houleuse ou grosse de Cette à Antibes, tandis que l'Océan est calme de Dunkerque à Lorient. »

— Un fatal accident de chasse est ainsi raconté par le *Moniteur du Calvados* :

« MM. Leharivel, demeurant à Campan-dré-Valcougrain, et Hamon, cultivateur à Cauvilla, revenaient ensemble d'une partie de chasse. Leharivel demanda à son compagnon de lui passer son fusil pour voir si les canons étaient d'un calibre plus fort que ceux du sien. Dans le rapprochement des deux armes, le fusil de Hamon, qui était armé, partit. La charge atteignit Leharivel à l'œil droit et lui traversa la tête. Ce malheureux a succombé le lendemain. »

— Dernièrement, une troupe de pauvres artistes dramatiques s'était égarée dans une petite ville des Vosges. Il y avait foule dans le grenier-théâtre. La troupe interprétait un mélodrame dont voici à peu près l'intrigue: Une dame reçoit chez elle un quidam. — Le mari rentre. — Le quidam se cache, mais il oublie son chapeau sur une table. — Le mari aperçoit le couvre-chef, allonge vers lui son index menaçant et s'écrie: « A qui ce chapeau? » Confuse, madame se tait. Mais une voix crie au parterre: « C'est à Coupois! » Ainsi s'appelait le chapelier de l'endroit, qui avait fourni les accessoires aux artistes. Un rire épileptique éclata dans la salle. Cependant l'acteur, imperturbable, continue son rôle: « Le lèche! qu'il se montre! » Alors on voit un spectateur se lever de l'orchestre, fier et dédaigneux: « Moi, un lèche! Viens-y, je t'attends en sortant! » Tableau...

— Le 5 novembre dernier, la frégate française l'Impétueuse sauvait le pyroscaphe du Lloyd autrichien l'Europe, échoué sur les côtes de l'île de Chypre. Le *Phare de la Manche* nous apprend que l'empereur d'Autriche, voulant récompenser le général dévouement dont a fait preuve dans cette circonstance M. Huguetau de Chaillet qui commande le bâtiment français, vient de lui conférer la croix de commandeur de son ordre de François-Joseph. On ajoute, en outre, que la direction du Lloyd a offert à cet officier supérieur, comme témoignage de sa reconnaissance, une baguette ornée d'un diamant de prix, et fait remettre, à titre de gratification, la somme de 6,000 fr. à l'équipage de l'Impétueuse.

— On écrit de Djeddah que l'émir Abd-el-Kader est arrivé le 28 décembre à Djeddah, et que sa première visite a été pour le consul de France. Après avoir fait, pendant neuf jours, ses dévotions à la grande mosquée, l'émir est parti pour Sampo, d'où il fera un nouveau voyage à Médine avant de rentrer à Damas.

— L'Organe, de Mons, donne le compte-rendu des opérations en charbon faites au Borinage pendant l'année 1863. En voici le résumé :

Il a été extrait 33,800,000 hectolitres de charbon de toutes qualités, soit 1,430,000 de plus qu'en 1862. Le stock dans les rivières au 31 décembre dernier était de 900,000 hectolitres; il n'était à la fin de 1862 que de 770,000 hectolitres. On a donc expédié en 1863, 1,200,000 hectolitres de plus que l'année antérieure.

L'accroissement des chargements a eu lieu entièrement par la voie ferrée. L'augmentation du mouvement par eau est insignifiante.

Pendant que la production suivait une marche ascensionnelle, les prix de vente, au contraire, allaient en diminuant. Aussi, dit la feuille montoise, les propriétaires des mines n'ont-ils pas à se féliciter du résultat de 1863.

— Le *Mercure de Souabe* rapporte un événement horrible qui a eu lieu, le 18 et le 19 janvier, dans le petit village de Lautrach, près de Bregenz.

Un paysan de ce village, nommé Gasser, généralement redouté comme un braconnier dangereux, chasse, à la suite d'une querelle, sa femme et ses enfants de la maison. Le lendemain il abat d'un coup de feu le chien de son voisin, qui venait de donner l'hospitalité à la malheureuse famille. Un gendarme fut envoyé pour arrêter l'auteur du délit; mais en s'approchant de la maison, il fut étendu raide mort par une balle qui lui fracassa la tête. Un autre gendarme, qui se présenta plus tard, reçut deux graves blessures à la tête. Un cousin du braconnier s'avança alors dans l'espoir d'être épargné, pour emporter le cadavre du premier gendarme, mais il tomba mort à côté de lui, également frappé à la tête. C'est alors que le siège en règle de la maison où ce fureux se tenait enfermé dut être établi.

Des gendarmes, des douaniers, des paysans, ouvrirent une fusillade à laquelle Gasser, qui se trouvait en possession de six fusils et d'une grande quantité de munitions, ne riposta malheureusement qu'avec trop de succès. Un paysan fut encore tué, et un douanier ainsi qu'un tailleur reçurent des blessures assez graves. Vers la soirée, on ne s'était pas encore rendu maître de ce criminel. On fit approcher les pompes, dans la crainte qu'il ne mit le feu à la maison.

Le lendemain 19, on dut se résoudre, pour en finir, à amener du canon, et l'on tira huit coups sur la maison. On donna l'assaut, et deux anciens militaires et un douanier pénétrèrent dans la maison. Gasser s'était ouvert les veines, et on le trouva tout affaissé sous l'escalier. Vers le soir, on le transporta à la prison de Bregenz.

— On lit dans le *Messager franco-américain*, qui se publie à New-York :

Mme Sarah Waters, veuve d'un soldat de la révolution américaine, vient de mourir à Hoosick Falls, à l'âge de cent et un ans. Il y a dans la petite ville de Sturbridge (Massachusetts) un vieux prédicateur nommé John Phillips, qui est né sous le règne de George II d'Angleterre et est âgé de cent quatre ans. Ce vénérable spécimen des colons de la Nouvelle-Angleterre a tiré au sort en 1776 et se souvient parfaitement de l'affaire de Bunker Hill. Il a passé toute sa vie à la ferme de son père, a pris tous ses repas à la table et n'a pas eu un seul jour de maladie pendant ses quatre-vingt-dix dernières années.

— On écrit d'Alexandrie, le 14 janvier, au Times :

Les Courses de Caire, établies par le vice-roi actuel, ont eu lieu pour la première fois le 5, dans le désert près des Abbassies, à 3 milles environ de distance de la ville. Le champ de course était un ovale de 2 milles de longueur sur un demi-mille de largeur. La première course était pour les chevaux arabes, 3 milles pour 500 l. st., et 100 l. st. pour le second. Elle a été gagnée par Hamdany, appartenant à M. Smart, après une vive lutte avec Dukhy, appartenant à Halim-Pacha. La seconde course pour les chevaux de toutes nations, poids de surprise, était de 5 milles, pour 300 l. st., et 100 l. st. pour le second. Quatre chevaux anglais ont couru, mais ils ont été battus sans lutte par un cheval arabe de la race obeyenne, qui, toutefois, perdit la course parce que son jockey fut démonté au 3^e mille, ce qui permit à un jument alezane d'Ali-Pacha d'arriver première, l'obeyen arrivant second. La troisième course était, pour 100 l. st., 2 milles, et fut gagnée par Ali-Pacha, après une vive lutte avec un jument grise appartenant à M. Guichard. Le temps était beau, un soleil éclatant tempéré par une fraîche brise; les dispositions prises étaient excellentes; on avait élevé un kiosque pour le vice-roi et une grande tribune pour les Européens. Le champ de course était entouré de poteaux et de cordes, et des piquets de cavaliers et de policemen à cheval maintenaient l'ordre. La première course s'accomplit en sept minutes environ, la seconde en quinze et la troisième en six.

A la fin de la journée, un prix de 100 l. st. fut disputé par les cavaliers Bashi-Bazonck, qui s'élançèrent dans la carrière en masse épaisse, formant un spectacle des plus agréables et des plus animés.

— On écrit de Trieste, le 19 janvier: Depuis dix-neuf jours déjà nous éprouvons un froid des plus rigoureux qui de temps à autre a atteint 10 degrés au-dessous de zéro; les souffrances de notre population sont inexprimables. Une grande calamité aussi pour l'Istrie et la Dalmatie, c'est que le bora et le froid ont fait d'affreux ravages parmi les oliviers. Dans l'île de l'Arbe le bora a déraciné les deux tiers des oliviers. (*Gazette d'Augsbourg*).

Prix des huiles à Lille, le 27 janvier.

Colza.	l'hect. 84	à	»
Idem étrangères.	84	»	»
Oillette bon goût	87	50	87
Cameline.	87	50	87
Chanvre.	87	50	87
Lin du pays.	87	50	87
Id. étrangères.	88		
Huile épurée pour quinquet	90		
Id. pour réverbères.	88		

BULLEIN FINANCIER.

27 janvier 1864.

L'amélioration commencée hier s'est continuée à la Bourse d'aujourd'hui. Les succès extraordinaires de l'emprunt et les réductions qui doivent en être la conséquence dans le chiffre des souscriptions au-dessus de 6 fr. ont occasionné des rachats assez nombreux.

De là la bonne tenue du comptant de la rente qui est aujourd'hui encore de 5 et 10 centimes au-dessus du terme.

Les consolidés anglais sont venus en hausse de 1/8 à 90 3/4 à 7/8.

La cote de Vienne constate un peu de faiblesse pour les valeurs, mais une amélioration des changes.

On assure que l'encaisse de la Banque de France est décidément en voie de reconstitution.

Le marché est très ferme en clôture.

La rente finit à 66.55 après avoir varié de 66.45 à 66.60; elle est cotée 66.65 au comptant.

L'italien a monté de 68.55 à 68.75, et le Mobilier de 1018.75 à 1023.75.

L'Espagnol est à 572.50.

Les Chemins français restent à peu près dans les cours d'hier.

Il en est de même des Chemins étrangers. Cours moyen du comptant : 3 %, 66.57 1/2. 4 1/2 %, 95.05.

Banque de France, 3.275.

Crédit foncier, 1.230.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 26 JANVIER.		DU 27 JANVIER.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 35	66 30	66 55	66 40
Dito fin cour.	66 30	66 30	66 50	66 35
4 1/2 0/0 cpt.	95	95 10	95	95 10
Dito fin cour.				
Oblig. Trésor	441 25	441 25	440	410
Banq. de Fran.	3277 50	3277 50	3275	3275
crédit foncier				
estamp. cpt.	1227 50	1222 50	1222 50	1220
Dito fin cour.	1225	1225	1225	1225
D. nouv. cpt.	1190	1190	1190	1190
Dito fin cour.	1190	1190		
Cré. mobilier				
comptant.	1015	1015	1018 75	1022 50
Dito fin cour.	1013 75	1018 75	1020	1023 75
comptoir nat.				
comptant.	780	784 25	780	780
Dito fin cour.	780	780	780	782 50
CHEM. DE FER				
Orléans. cpt.	990	992 50	990	990
Dito fin cour.	990	990	990	990
Nord. compt.	932 50	934 25	930	947 50
Dito fin cour.	932 50	932 50	931 50	931 25
Est. comptant	481 25	481 25	480	478 75
Dito fin cour.	478 75	480	482 50	480
Paris-Lyon				
Méditerran. cpt.	885	885	885	885
Dito fin cour.	887 50	887 50	887 50	887 50
Midi. compt.	655	656 25	652 50	655
Dito fin cour.	655	653 75	653 75	655
Ouest. compt.	517 50	515	515	516 25
Dito fin cour.	512 50	513 75		
Genève. compt.				
Dito fin cour.				
Dauphiné. cpt.	483 75	485	483 75	485
Dito fin cour.				
Ardenne. cpt.	455	455	455	455
Dito fin cour.				
A. C. C. C. cpt.				

THEATRE DE LILLE

DIMANCHE 31 JANVIER.

Abonnements et entrées de faveurs suspendus.

Représentation extraordinaire.

Première représentation de

LA REINE TOPAZE.

Opéra-comique en 3 actes, musique de Victor Massé.

Un jeune homme qui ne fait rien, comédie en 1 acte.

Le domestique de ma femme, vaudeville en 1 acte.

On commencera à 5 heures 1/2.

A 11 HEURES 1/2.

Grand BAL paré et masqué.

LUNDI 1^{er} FÉVRIER.

Au bénéfice de M. MURAT, pour le rachat de son fils de la conscription.

MARIANNE, grand drame en 7 actes.

Le Barbier de Séville,

Opéra-comique en 3 actes.

Les bureaux de location resteront ouverts jusqu'à 5 h. pour les personnes de St-Omer, Bailleul, Hazebrouck, Armentières, Roubaix et Tourcoing.

AVIS. — Le public est prévenu que le bureau supplémentaire de location reste ouvert tous les jours jusqu'à l'ouverture du théâtre, et chez le concierge du théâtre pour les petites places.

AVIS.

A louer le magnifique établissement du Pré-Catalan, avec tout son matériel d'exploitation.

S'adresser à M. Simon Levy, directeur du théâtre de Lille.